

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue mardi, le 8 décembre 2009 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville, 120, boulevard du Séminaire, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry et Guylaine Richer, ainsi que MM. Michel Arcand et Pierre Bertrand, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir., dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 18 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-091208-2237

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2009.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-091208-2238

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
4. Nomination de gestionnaire; (huis clos)
5. Annulation d'un contrat de service de cantine – école Horizon-Soleil;
6. Adjudication d'un contrat de service de cantine – école Horizon-Soleil;
- 7.3.1. État de situation sur les négociations de protocoles d'entente avec les municipalités – information;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

**Adopté**

**HUIS CLOS**

Résolution n° CE-091208-2239

Il est proposé par M. Michel Arcand

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 18 h 40.

**SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CE-091208-2240

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 19 h 25.

**NOMINATION DE GESTIONNAIRE**

Ce point est reporté.

**ANNULATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE HORIZON-SOLEIL**

Résolution n° CE-091208-2241

*ATTENDU* le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjugé au concessionnaire « ANNIE SIMARD » opéré par Mme Annie Simard, afin de desservir l'école Horizon-Soleil pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2011 (résolution n° CE-080610-2091);

*ATTENDU* la requête du concessionnaire « ANNIE SIMARD » opéré par Mme Annie Simard de mettre fin à compter du 22 décembre 2009 au contrat de service de cantine actuellement en vigueur à l'école Horizon-Soleil;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ANNULER* le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjugé au concessionnaire « ANNIE SIMARD » opéré par Mme Annie Simard, pour l'école Horizon-Soleil et, en conséquence, de rescinder partiellement la résolution n° CE-080610-2091.

**Adopté**

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – ÉCOLE HORIZON-SOLEIL**

Résolution n° CE-091208-2242

*ATTENDU* la requête du concessionnaire « ANNIE SIMARD » opéré par Mme Annie Simard de mettre fin, dès le 22 décembre 2009, au contrat de service de cantine à l'école Horizon-Soleil;

*ATTENDU* l'annulation du contrat de cantine avec la concessionnaire Mme Annie Simard à l'école Horizon-Soleil (résolution n° CE-091208-2241);

*ATTENDU* la politique sur les services alimentaires;

*ATTENDU* les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

*ATTENDU* la recommandation de la direction de l'école Horizon-Soleil;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADJUGER* un contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « MARTINE PETIT », afin de desservir l'école Horizon-Soleil pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2011; et

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

**Adopté**

## **ÉTAT DE SITUATION SUR LES NÉGOCIATIONS DE PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS**

Ce point est reporté.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CE-091208-2243

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 19 h 30.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général